

Conseil national de recherches du  
Canada  
Rapport sur les frais  
Exercice 2020-2021

---

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P.,  
député  
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de  
l'Industrie

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre du Conseil national de recherches du Canada, 2021

N° de catalogue NR1-12F-PDF

ISSN 2562-1475

Le présent document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à [www.canada.ca](http://www.canada.ca).

Le présent document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

---

## Table des matières

Conseil national de recherches du Canada Rapport sur les frais Exercice 2020-2021 .....	i
Message du ministre .....	5
Message du président .....	7
À propos du présent rapport .....	9
Remises .....	10
Montant total global, par mécanisme d'établissement des frais.	10
Montant total, par regroupement de frais, pour les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais.....	11
Renseignements sur chacun des frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais .....	12
Notes en fin de texte .....	25



## Message du ministre

Au nom du Conseil national de recherches du Canada, j'ai le plaisir de présenter notre Rapport sur les frais de 2020-2021.

La *Loi sur les frais de service* fournit un cadre législatif moderne qui permet une prestation économique des services et, grâce à l'amélioration des rapports au Parlement, renforce la transparence et la surveillance.

Je continuerai de diriger la transition de mon ministère vers le régime d'établissement de rapports prévu par *la Loi sur les frais de service*.

L'honorable François-Philippe Champagne, C.P., député  
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie





## Message du président

Je suis heureux de vous présenter le rapport sur les frais de service pour 2020-2021 du Conseil national de recherches du Canada (CNRC). En tant que plus grand organisme fédéral de recherche et de développement technologique au Canada, le CNRC travaille avec l'industrie, le gouvernement et les universités sur un large éventail d'activités scientifiques et d'innovation. Pour recouvrer les coûts liés à la recherche et au développement technologique, le CNRC est autorisé à recueillir et à dépenser les revenus qui proviennent des frais externes, comme le stipule la loi habilitante. Les frais de service du CNRC pour les produits disponibles publiquement ne représentent qu'une très petite partie de l'ensemble des activités du CNRC et se composent de deux catégories de produits suivants : les matériaux de référence certifiés et les Codes nationaux du bâtiment.



À partir de 2019-2020, le gouvernement a accordé au CNRC des fonds pour permettre au public d'accéder gratuitement aux formats électroniques des produits du Code national du bâtiment, des copies papier étant disponibles à un coût réduit. Au cours de l'année 2020-2021, près de 75 000 copies de ces documents ont été téléchargées gratuitement, ce qui a permis d'accroître la portée et l'utilisation des codes du bâtiment. Au nombre des utilisateurs de ces codes figurent les propriétaires, les enseignants, les organismes de réglementation, les entrepreneurs et l'industrie dans son ensemble.

Le CNRC est déterminé à continuer de produire des rapports qui sont clairs et transparents à l'intention des membres du Parlement et de la population canadienne en vertu de la *Loi sur les frais de service*.





## À propos du présent rapport

Le présent rapport, qui est déposé en vertu de l'article 20 de la *Loi sur les frais de service*, y compris le *Règlement sur les frais de faible importance* et l'article 4.2.8 de la *Directive sur les frais et les autorisations financières spéciales*, contient des renseignements sur les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2020-2021<sup>1</sup>.

Les ministères du gouvernement du Canada peuvent établir des frais pour des services, des licences, des permis, des produits et l'utilisation des installations et pour d'autres autorisations de droits ou privilèges ou pour le recouvrement, entièrement ou partiellement, de coûts engagés relativement à un régime de réglementation.

À des fins de rapport, les frais doivent être classés selon les trois mécanismes d'établissement des frais suivants :

1. Au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais
  - L'autorisation d'établir des frais est déléguée à un ministère, à un ministre ou au gouverneur en conseil en vertu d'une loi fédérale.
2. Par contrat
  - Les ministres ont le pouvoir de conclure des contrats, qui sont habituellement négociés entre le ministre et un particulier ou une organisation et qui prévoient les frais et d'autres modalités. Dans certains cas, ce pouvoir peut également être conféré par une loi fédérale.
3. Selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères
  - Le pouvoir d'établir ses frais est délégué en vertu d'une loi du Parlement ou d'un règlement, et le ministre, ministère ou le gouverneur en conseil n'a aucun contrôle sur le montant des frais.

Le présent rapport contient des renseignements sur tous les frais qui relèvent du pouvoir du Conseil national de recherches du Canada. Le rapport comprend également les frais qui sont perçus par un autre ministère.

Les renseignements portent sur les frais qui sont assujettis à la *Loi sur les frais de service* et ceux qui ne sont pas visés par la *Loi sur les frais de service*.

Pour les frais établis par contrat et les frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères, le rapport indique les totaux uniquement. Pour les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais, le rapport

---

1. Toutes les années présentées de cette façon se réfèrent aux exercices financiers.

indique les totaux par regroupement de frais ainsi que des renseignements détaillés sur chaque frais.

Bien que les frais imposés par le Conseil national de recherches du Canada en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* aient été soumis à la *Loi sur les frais de service*, ils ne sont pas inclus dans le présent rapport. Des renseignements sur les frais liés aux demandes d'accès à l'information du Conseil national de recherches du Canada pour 2020-2021 se trouvent dans notre rapport sur l'accès à l'information, qui est affiché sur la page Web : [Lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels](#).

## Remises

Le présent rapport ne comprend pas les remises faites en vertu de la *Loi sur les frais de service* puisque cette exigence est entrée en vigueur le 1er avril 2021. Les remises émises en vertu de la *Loi sur les frais de service* seront déclarées pour la première fois, selon le cas, dans le Rapport de 2021-2022, qui sera publié en 2022-2023.

La *Loi sur les frais de service* exige que les ministères versent une remise, en partie ou en totalité, à un payeur de frais lorsqu'une norme de service est jugée non respectée. En vertu de la *Loi sur les frais de service* et de la *Directive sur l'imputation et les autorisations financières spéciales*, les ministères devaient élaborer des politiques et des procédures pour déterminer :

- si une norme de service a été respectée
- le montant des frais qui seront remis à un payeur si la norme en question n'a pas été respectée

Au moment du dépôt de ce rapport, le Conseil national de recherches du Canada n'est pas assujéti aux exigences de l'article 7 de la *Loi sur les frais de service* et de ses instruments connexes et, par conséquent, il n'a pas de politique de remise.

## Montant total global, par mécanisme d'établissement des frais

Le tableau ci-dessous présente le total des recettes, des coûts et des remises pour tous les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'établir en 2020-2021, par mécanisme d'établissement des frais.

**Montant total global pour 2020-2021, par mécanisme d'établissement des frais**

Mécanisme d'établissement des frais	Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
<b>Frais établis par contrat</b>	131 310 686	133 254 204	Les remises ne s'appliquent pas aux frais établis par contrat.
<b>Frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères</b>	5 479 593	3 349 110	Les remises ne s'appliquent pas aux frais établis selon une méthode reposant sur la valeur marchande ou un processus d'enchères
<b>Frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais</b>	2 978 801	7 624 709	0
<b>Total</b>	139 769 080	144 228 023	0

**Montant total, par regroupement de frais, pour les frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais**

La section ci-dessous présente, pour chaque regroupement de frais, le total des recettes, des coûts et des remises pour tous les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2020-2021 et qui sont établis par l'un des textes officiels suivants :

- une loi
- un règlement
- un avis de frais

Par regroupement de frais, on entend un ensemble de frais liés à un seul secteur d'activité, bureau ou programme qu'un ministère avait le pouvoir d'établir pour ces activités.

Veillez noter que le CNRC a le pouvoir d'accorder des rabais sur les frais et que, à ce titre, les frais peuvent être assujettis à des montants de frais différents.

### Matériaux de références certifiés – Montant total global pour 2020-2021

#### Regroupement de frais

Matériaux de références certifiés

Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
2 274 828	853 520	0

### Codes Canada – Montant total global pour 2020-2021

#### Regroupement de frais

Codes Canada

Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
703 973	6 771 189	0

### Renseignements sur chacun des frais établis au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais

Cette section fournit des renseignements détaillés sur chacun des frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'établir au cours de l'exercice 2020-2021 et qui ont été établis au titre de l'un des textes officiels suivants :

- une loi
- un règlement
- un avis de frais

#### Regroupement de frais

Matériaux de références certifiés

#### Frais

- ABET-1 - Matériau de référence certifié – bromure d'arsénobétaine naturel
- ALEU-1 - Matériau de référence certifié de la L-leucine
- AMET-1 - Matériau de référence certifié de la L-méthionine
- ANGI-1 - Matériau de référence certifié de l'angiotensine II
- APHE-1 - Matériau de référence certifié de la L-phénylalanine
- APRO-1 - Matériau de référence certifié de la L-proline
- AQUA-1 - Matériau de référence certifié pour les traces de métaux et autres constituants dans l'eau potable

- BARI-1 - Matériau de référence certifié de céréales pour bébé à base de farine de riz pour les espèces d'arsenic et les métaux toxiques à l'état de trace
- BBET-1 - Matériau de référence certifié – bromure d'arsénobétaine marqué au carbone-13
- BEET-1 - Matériau de référence certifié isotopique du sucre de betterave
- BERB-1 - Matériau de référence certifié du chlorure de berbérine.
- BNNT-1 - Matériau de référence de nanotubes en nitrure de bore
- BOTS-1 - Matériau de référence certifié de muscles de bovin contenant des résidus de médicaments vétérinaires
- BOVM-1 - Matériau de référence certifié – muscle de bovin
- BPAL-1 - Matériau de référence certifié de bisphénol A marqué au carbone 13
- BPAN-1 - Matériau de référence certifié de bisphénol A
- BRAN-1 - Matériau de référence à base de son de maïs
- CACB-1 - Carbonate de calcium pour la détermination de Pb et de Cd.
- CANA-1 - Matériau de référence certifié de la canadine.
- CARP-2 - Matériau de référence certifié pour dioxines, furanes et BPC dans le poisson.
- CASS-6 - Matériau de référence certifié d'eau de mer infratidale pour traces de métaux et autres constituants.
- CBET-1 - Matériau de référence certifié – bromure d'arsénobétaine marqué au carbone-13
- CNC-1 - Matériau de référence certifié – Poudre de nanocristaux de cellulose.
- CNCD-1 - Matériau de référence certifié – Poudre de nanocristaux de cellulose.
- CNCS-1 - Matériau de référence certifié – Suspension de nanocristaux de cellulose.
- CORS-1 - Matériau de référence à base d'amidon de maïs
- DOLT-5 - Matériau de référence certifié de foie de chien de mer pour le dosage de métaux et autres éléments à l'état de traces.
- DORM-4 - Matériau de référence certifié de protéines de poissons pour l'analyse des métaux à l'état de traces.
- DUWF-1 - Matériau de référence à base de la farine de blé
- EGGS-1 - Matériau de référence à base de la poudre d'oeuf
- EMMS-1 - Matériau de référence certifié – méthylmercure isotopiquement enrichi.
- ETOH-1 - Matériau de référence certifié d'éthanol de haute pureté
- FEBS-1 - Matériau de référence certifié pour métaux en trace : Otolithes.
- FRUT-1 - Matériau de référence certifié isotopique du fructose
- GALT-1 - Matériau de référence certifié isotopique du galactose
- GINX-1 - Matériau de référence certifié d'extrait de racine de ginseng nord-américain pour les ginsénosides et les métaux
- GIPS-1 - Matériau de référence de racine de ginseng.
- GLUT-1 - Matériau de référence à base de gluten de blé
- HALF-1 - Matériau de référence certifié d'isotopes du hafnium naturel

- HIAG-1 - Matériau de référence certifié à l'argent de pureté élevée pour la fraction massique de l'argent et les impuretés élémentaires
- HIAS-1 - Matériau de référence certifié d'arsenic de pureté élevée pour la fraction massique de l'arsenic et les impuretés élémentaires
- HICU-1 - Matériau de référence certifié de cuivre de pureté élevée pour la fraction massique du cuivre et les impuretés élémentaires
- HIIN-1 - Matériau de référence certifié à l'indium de pureté élevée pour la fraction massique de l'indium et les impuretés élémentaires
- HINI-1 - Matériau de référence certifié de nickel de pureté élevée pour la fraction massique du nickel et les impuretés élémentaires
- HIPB-1 - Matériau de référence certifié de plomb de pureté élevée pour la fraction massique du plomb, masse atomique, la composition isotopique et les impuretés élémentaires
- HISS-1 - Matériau de référence certifié pour éléments en trace et autres constituants : sédiment marin.
- HIZN-1 - Matériau de référence certifié de zinc de pureté élevée pour la fraction massique du zinc et les impuretés élémentaires
- HYDR-1 - Matériau de référence certifié de la hydrastine.
- IRIS-1 - Matériau de référence certifié d'isotopes d'iridium naturel.
- KINO-1 - Matériau de référence certifié de farine de quinoa pour les métaux à l'état de trace et les minéraux
- LUIS-1 - Matériau de référence certifié d'isotopes de lutécium naturel
- LUTS-1 - Matériau de référence certifié pour métaux en trace : hépatopancréas de homard non dégraissé.
- MESS-4 - Matériau de référence certifié pour éléments en trace et autres constituants : sédiment marin.
- MIGS-1 - Solution d'étalonnage multi-composé de ginsénosides.
- MOOS-3 - Matériau de référence certifié pour nutriments : eau salée.
- MYCO-1 - Farine de seigle contaminée par des mycotoxines
- NASS-7 - Matériau de référence certifié d'eau de mer pour traces de métaux et autres constituants.
- NIMS-1 - Abondance naturelle isotopique de mercure inorganique.
- OSIS-1 - Matériau de référence certifié d'isotopes d'osmium naturel
- OTAL-1 - MRC – solution d'étalonnage du [13C6]- ochratoxine A
- OTAN-1 - MRC – solution d'étalonnage d'ochratoxine A
- PACS-3 - Matériau de référence certifié de sédiments marins pour les éléments et autres constituants à l'état de traces.
- POTS-1 - Matériau de référence à base de la fécule de pomme de terre
- PRON-1 - Matériau de référence certifié de crevette pour les métaux à l'état de trace et l'arsénobétaïne
- REDS-1 - Matériau de référence à base de la farine de blé de force roux de printemps
- SEES-1 - Matériau de référence certifié - sélénométhionine marquée au sélénium-82 en solution
- SELM-1 - Matériau de référence certifié pour la levure sélénée.

- SENS-1 - Matériau de référence certifié - sélénométhionine naturelle
- SKIM-1 - Lait écrémé en poudre
- SLEW-3 - Matériau de référence certifié pour métaux en trace : eau d'estuaire.
- SLRS-6 - Matériau de référence certifié composé d'eau riveraine pour l'analyse des métaux en traces.
- SMT1-1 - Matériau de référence de glycoprotéine de spicule du SRAS-CoV-2 en solution
- SOPH-1 - Matériau de référence certifié pour butylétain : sédiment marin.
- SOWW-1 - Matériau de référence à base de la farine de blé d'hiver doux
- SPIN-1 - Matériau de référence certifié pour le nitrate et les métaux à l'état de traces dans de l'épinard en poudre séché à l'air
- SQID-1 - Matériau de référence certifié de seiche pour les métaux à l'état de trace, l'arsénobétaïne et le méthylmercure
- SWCNT-1 - Matériau de référence certifié – nanotubes de carbone monoparoï.
- TORT-3 - Matériau de référence certifié pour métaux en trace : hépatopancreas de homard.
- UCHI-1 - Matériau de référence certifié de concentré de minerai d'uranium naturel (U3O8) en poudre
- UCLO-1 - Matériau de référence certifié de concentré de minerai d'uranium naturel (U3O8) en poudre
- UPER-1 - Matériau de référence certifié de concentré de minerai d'uranium naturel (UO4) en poudre
- VITA-1 - Matériau de référence certifié de multivitamines à faible teneur en minéraux et vitamines
- VITB-1 - Matériau de référence certifié de multivitamines à forte teneur en minéraux et vitamines
- WOLF-1 - Matériau de référence certifié d'isotopes de tungstène naturel
- ZERA-1 - Matériau de référence certifié de zéaralénone
- CRM-ASP-Mus-d - MRC - l'acide domoïc, tissu de moule
- CRM-ATX - MRC - anatoxin-a, solution d'étalonnage
- CRM-AZA-Mus - MRC - azaspiracid-1, tissu de moule
- CRM-AZA1-b - MRC - azaspiracid-1, solution d'étalonnage
- CRM-AZA2-b - MRC - azaspiracid-2, solution d'étalonnage
- CRM-AZA3-b - MRC - azaspiracid-3, solution d'étalonnage
- CRM-C1&2-b - MRC - N-sulfocarbamoyl-gonyautoxine 2 et 3, solution d'étalonnage
- CRM-CYN - MRC - cylindrospermopsin, solution d'étalonnage
- CRM-DA-g - MRC - l'acide domoïc, solution d'étalonnage
- CRM-dcGTX2&3-c - MRC - decarbamoylgonyautoxine 2 & 3, solution d'étalonnage certifiée
- CRM-dcNEO-d - Solution d'étalonnage certifiée de decarbamoylnéosaxitoxine
- CRM-dcSTX-b - MRC - decarbamoylsaxitoxine, solution d'étalonnage
- CRM-dcSTX-b (lot# 20200421) - Solution d'étalonnage de decarbamoylsaxitoxine

- CRM-dmMCLR - MRC - 7-desmethyl microcystin-LR, solution d'étalonnage
- CRM-DSP-Mus-c - MRC - l'acide okadaic, tissu de moule
- CRM-DTX1-b - MRC - dinophysistoxin-1, solution d'étalonnage
- CRM-DTX1-c - Solution d'étalonnage de matériau de référence certifié de la dinophysistoxine-1
- CRM-DTX2-b - MRC - dinophysistoxin-2, solution d'étalonnage
- CRM-FDMT1 - Matériau de référence certifié de tissu de moule lyophilisé pour de multiples toxines marines
- CRM-GTX1&4-d - MRC - gonyautoxine 1&4, solution d'étalonnage
- CRM-GTX2&3-d - Solution d'étalonnage certifiée de gonyautoxine-2&3
- CRM-GTX5-c - MRC - gonyautoxine 5, solution d'étalonnage
- CRM-GTX5-d - Gonyautoxine-5 calibration solution CRM
- CRM-GTX6-b - MRC – gonyautoxine-6, solution d'étalonnage
- CRM-hYTX-b - MRC - 1-Homoyessotoxin, solution d'étalonnage
- CRM-hYTX-b - MRC - 1-Homoyessotoxin, solution d'étalonnage
- CRM-LWTX1 - Solution d'étalonnage certifiée pour la toxine 1 de *Lyngbya wollei*
- CRM-MCLR - MRC - microcystin-LR, solution d'étalonnage
- CRM-MCRR - MRC - microcystin-RR, solution d'étalonnage
- CRM-NEO-d - Solution d'étalonnage certifiée de néosaxitoxine
- CRM-NODR - MRC - nodularin-R, solution d'étalonnage
- CRM-OA-d - MRC - l'acide okadaic, solution d'étalonnage
- CRM-PnTX-G - MRC - Solution d'étalonnage de pinnatoxine-G
- CRM-PTX2-b - MRC - pectenotoxin, solution d'étalonnage
- CRM-SPX1-b - Solution d'étalonnage MRC de 13-desméthylspirolide C
- CRM-STX-f - MRC - saxitoxindihydrochloride, solution d'étalonnage
- CRM-TTX - Solution d'étalonnage certifiée pour le dosage de la tétrodotoxine
- CRM-YTX-c - MRC - yessotoxin, solution d'étalonnage
- CRM-Zero-Mus - MRC - matériaux sans toxines, tissu de moule
- RM-AZA123 - Solution d'étalonnage non certifiée pour les azaspiracides
- RM-RILC - Le matériau de référence RM-RILC est conçu pour la mesure des indices de rétention en chromatographie en phase liquide à base de N-alkyl-pyridium-3-sulfonate standard. Chaque ampoule contient 20 composés homologues, dans du méthanol avec environ 1,3 % d'eau. Les valeurs des indices de rétention vont de 100 à 2000.

### **Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**

- [Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5\(1\) et 5\(2\)](#)
- avis de frais du CNRC affiché sur la page du [Magasin virtuel du CNRC](#)

### **Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**



1946

**Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**

Sans objet

**Norme de service**

Exemptés

**Résultat en matière de rendement**

Exemptés

**Regroupement de frais**

Codes Canada

**Frais**

- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - Reliure à anneaux
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - Livre à couverture souple
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - PDF
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national du bâtiment - Canada 2015 - Reliure à anneaux
- Code national du bâtiment - Canada 2015 - Livre à couverture souple
- Code national du bâtiment - Canada 2015 - PDF
- Code national du bâtiment - Canada 2015 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de prévention des incendies - Canada 2015 - Reliure à anneaux
- Code national de prévention des incendies - Canada 2015 - Livre à couverture souple
- Code national de prévention des incendies - Canada 2015 - PDF
- Code national de prévention des incendies - Canada 2015 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de la plomberie - Canada 2015 - Reliure à anneaux
- Code national de la plomberie - Canada 2015 - Livre à couverture souple
- Code national de la plomberie - Canada 2015 - PDF

- Code national de la plomberie - Canada 2015 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - Reliure à anneaux
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - Livre couverture souple
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - PDF
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Commentaires sur le calcul des structures Guide de l'utilisateur - CNRC 2015: Partie 4 de la division B - Livre à couverture souple
- Commentaires sur le calcul des structures Guide de l'utilisateur - CNRC 2015: Partie 4 de la division B - PDF
- Commentaires sur le calcul des structures Guide de l'utilisateur - CNRC 2015: Partie 4 de la division B - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Commentaires sur le calcul des structures Guide de l'utilisateur - CNRC 2015: Partie 4 de la division B - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateurs simultanés
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2015: Maisons et petits bâtiments (Partie 9 de la division B) - Livre à couverture souple
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2015: Maisons et petits bâtiments (Partie 9 de la division B) - PDF
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2015: Maisons et petits bâtiments (Partie 9 de la division B) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2015: Maisons et petits bâtiments (Partie 9 de la division B) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateurs simultanés
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - Livre à couverture souple
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - PDF
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - Livre à couverture souple
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - PDF
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2017 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national du bâtiment - Canada 2010 - Reliure à anneaux

- Code national du bâtiment - Canada 2010 - Livre à couverture souple
- Code national du bâtiment - Canada 2010 - PDF
- Code national du bâtiment - Canada 2010 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de prévention des incendies - Canada 2010 - Reliure à anneaux
- Code national de prévention des incendies - Canada 2010 - Livre à couverture souple
- Code national de prévention des incendies - Canada 2010 - PDF
- Code national de prévention des incendies - Canada 2010 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de la plomberie - Canada 2010 - Reliure à anneaux
- Code national de la plomberie - Canada 2010 - Livre à couverture souple
- Code national de la plomberie - Canada 2010 - PDF
- Code national de la plomberie - Canada 2010 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - Reliure à anneaux
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - PDF
- Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2010 Maisons et petits bâtiments (Partie 9) - Livre à couverture souple
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2010 Maisons et petits bâtiments (Partie 9) - PDF
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2010 Maisons et petits bâtiments (Partie 9) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide illustré de l'utilisateur - CNB 2010 Maisons et petits bâtiments (Partie 9) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateurs simultanés
- Guide de l'utilisateur - CNB 2010, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - Livre à couverture souple
- Guide de l'utilisateur - CNB 2010, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - PDF
- Guide de l'utilisateur - CNB 2010, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide de l'utilisateur - CNB 2010, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateurs simultanés
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - Livre à couverture souple

- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - PDF
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide de l'utilisateur du Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2011 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateurs simultanés
- Code national du bâtiment - Canada 2005 - Reliure à anneaux
- Code national du bâtiment - Canada 2005 - Livre à couverture souple
- Code national du bâtiment - Canada 2005 - PDF
- Code national du bâtiment - Canada 2005 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide de l'utilisateur - CNB 2005, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - Livre à couverture souple
- Guide de l'utilisateur - CNB 2005, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - PDF
- Guide de l'utilisateur - CNB 2005, Commentaires sur le calcul des structures (Partie 4 de la division B) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de prévention des incendies - Canada 2005 - Reliure à anneaux
- Code national de prévention des incendies - Canada 2005 - Livre à couverture souple
- Code national de prévention des incendies - Canada 2005 - PDF
- Code national de prévention des incendies - Canada 2005 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de la plomberie - Canada 2005 - Livre à couverture souple
- Code national de la plomberie - Canada 2005 - PDF
- Code national de la plomberie - Canada 2005 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code national de construction des bâtiments agricoles - Canada 1995 - Livre à couverture souple
- Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 1997 - Reliure à anneaux
- Anciennes éditions des codes nationaux de construction - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- National Building Code - 2019 Alberta Edition, NBC (AE) - Reliure à anneaux
- National Building Code - 2019 Alberta Edition, NBC (AE) - PDF
- National Building Code - 2019 Alberta Edition, NBC (AE) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- National Fire Code - 2019 Alberta Edition, NFC (AE) - Reliure à anneaux
- National Fire Code - 2019 Alberta Edition, NFC (AE) - PDF

- National Fire Code - 2019 Alberta Edition, NFC (AE) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Alberta Building Code 2014 (ABC) - Reliure à anneaux
- Alberta Building Code 2014 (ABC) - PDF
- Alberta Building Code 2014 (ABC) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Alberta Fire Code 2014 (AFC) - Reliure à anneaux
- Alberta Fire Code 2014 (AFC) - PDF
- Alberta Fire Code 2014 (AFC) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment , Canada 2010 (modifié) - Reliure à anneaux
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment , Canada 2010 (modifié) - PDF
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment , Canada 2010 (modifié) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2010 (modifié) - Reliure à anneaux
- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2010 (modifié) - PDF
- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2010 (modifié) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII, Bâtiment et Code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié) - Reliure à anneaux
- Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII, Bâtiment et Code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié) - PDF
- Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII, Bâtiment et Code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Alberta Building Code 2006 - Reliure à anneaux
- Alberta Building Code 2006 - PDF
- Alberta Building Code 2006 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Alberta Fire Code 2006 - Reliure à anneaux
- Alberta Fire Code 2006 - PDF
- Alberta Fire Code 2006 - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique

- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2005 (modifié) - Reliure à anneaux
- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2005 (modifié) - PDF
- Code de construction du Québec, Chapitre III, Plomberie et Code national de la plomberie - Canada 2005 (modifié) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment, Canada 2005 (modifié) - Reliure à anneaux
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment, Canada 2005 (modifié) - PDF
- Code de construction du Québec, Chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment, Canada 2005 (modifié) - Visionnement en ligne - Abonnement de 1 an - Utilisateur unique
- Guide des séminaires des codes de 2015 - Livre à couverture souple
- Guide des séminaires des codes de 2015 - PDF
- Collection des présentations vidéo 1 à 13 de Codes Canada (CNB, CNPI, CNP, CNÉB 2015)
- Matières et activités dangereuses - Code national de prévention des incendies (CNPI 2015) - Présentation vidéo 1 de Codes Canada
- Efficacité énergétique - Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB 2015) - Présentation vidéo 2 de Codes Canada
- Accessibilité - Partie 3 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 3 de Codes Canada
- Moyens d'évacuation - Partie 3 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 4 de Codes Canada - Présentation vidéo 1 de Codes Canada
- Escaliers, garde-corps et main courantes - Parties 3 et 9 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 5 de Codes Canada
- Calcul parasismique - Partie 4 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 6 de Codes Canada - Présentation vidéo 1 de Codes Canada
- Calcul des structures - Partie 4 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 7 de Codes Canada
- Résistance à l'arrachement sous l'action du vent et autres fenêtrages - Partie 5 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 8 de Codes Canada
- Système d'isolation par l'extérieur avec enduit de finition (SIEEF), transmission des sons aériens (ITSA), et couvertures - Parties 5 et 9 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 9 de Codes Canada
- Chauffage, ventilation, conditionnement d'air (CVCA) et plomberie - Partie 6 du Code national du bâtiment (CNB 2015) et Code national de la plomberie (CNP 2015) - Présentation vidéo 10 de Codes Canada

- Enveloppe du bâtiment et structure - Partie 9 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 11 de Codes Canada
- Protection contre l'incendie - Parties 3 et 9 du Code national du bâtiment (CNB 2015) - Présentation vidéo 12 de Codes Canada
- Construction combustible en bois de moyenne hauteur - Code national du bâtiment (CNB 2015) et Code national de prévention des incendies (CNPI 2015) - Présentation vidéo 13 de Codes Canada
- Système d'étanchéité à l'air pour murs de bâtiment de faible hauteur: Performance et évaluation - Livre à couverture souple
- La détérioration du béton: Symptôme, causes et analyse - Livre à couverture souple
- Guide de conception pour contrer les effets du vent sur les couvertures à membrane souple fixées mécaniquement - Livre à couverture souple
- Guide de conception, Building Science for Cold Climate - Livre à couverture souple
- Code de construction du Québec, Chapitre I.1 - Efficacité énergétique du bâtiment, et Code national de l'énergie pour les bâtiments - Canada 2015 (modifié) - Reliure à anneaux

**Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**

- [Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5\(1\) et 5\(2\)](#)
- avis de frais du CNRC affiché sur la page du [Magasin virtuel du CNRC](#)

**Année de mise en œuvre du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**

1946

**Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement des frais**

Sans objet

**Norme de service**

Exemptés

**Résultat en matière de rendement**

Exemptés

La liste complète des frais du Conseil national de recherches du Canada se trouve sur notre site Web : [Rapports financiers et de performance](#).





## Notes en fin de texte

- i. Canada.ca, <https://www.canada.ca/home.html>
- ii. *Loi sur les frais de service*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.4/index.html>
- iii. *Règlement sur les frais de faible importance*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2019-109/index.html>
- iv. *Directive sur l'imputation et les autorisations financières spéciales*, <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32502>
- v. Lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, <https://nrc.canada.ca/fr/organisation/planification-rapports/lois-laccess-linformation-protection-renseignements-personnels-airp>
- vi. *Loi sur le Conseil national de recherches*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-15/TexteComplet.html>
- vii. Conseil national de recherches du Canada – Magasin Virtuel, [https://shop-magasin.nrc-cnrc.gc.ca/nrcb2c/app/displayApp/\(layout=7.01-7\\_1\\_71\\_63\\_128\\_6\\_9&care=%24ROOT\)/.do?rf=y](https://shop-magasin.nrc-cnrc.gc.ca/nrcb2c/app/displayApp/(layout=7.01-7_1_71_63_128_6_9&care=%24ROOT)/.do?rf=y)
- viii. Rapports financiers et de performance, <https://nrc.canada.ca/fr/organisation/planification-rapports/rapports-financiers-performance>